

Production orale DELF B2 : exemple et conseils

Vous préparez la production orale du DELF B2 ? Découvrez comment se déroule l'épreuve grâce à une simulation complète, avec un exposé suivi d'un débat avec l'examineur. Vous trouverez également des conseils pratiques pour bien préparer cette épreuve qui fait souvent peur aux candidats.

1. Comment se déroule la production orale du DELF B2 ?

La **production orale du DELF B2** se déroule en deux parties : un **monologue suivi**, pendant lequel vous présentez et défendez votre point de vue, puis un **exercice en interaction** sous la forme d'un débat avec les examinateurs.

Avant l'épreuve, vous tirez au sort deux sujets. Chaque sujet contient un court document qui sert de point de départ à votre réflexion.

Vous choisissez l'un des deux sujets, puis vous disposez de **30 minutes de préparation**.

Pendant cette préparation, vous devez :

- identifier le thème du document ;
- dégager la problématique ;
- organiser vos idées ;
- préparer des arguments et des exemples ;
- prévoir une introduction et une conclusion.

Attention : le texte sert uniquement de **document déclencheur**. Vous devez vous en servir pour construire une réflexion personnelle et défendre votre propre point de vue.

Pendant la préparation, prenez des **notes** plutôt que de rédiger tout votre exposé. Vous éviterez ainsi de lire ou de réciter votre texte devant le jury, ce qui rendrait votre présentation moins naturelle.

Après les 30 minutes de préparation, l'épreuve devant le jury dure **20 minutes au maximum**.

Elle comprend :

- un **monologue suivi** de 5 à 7 minutes ;
- un **exercice en interaction** avec les examinateurs de 10 à 13 minutes.

La production orale est notée sur **25 points**.

Le jury évalue notamment votre capacité à organiser et défendre un point de vue, à développer vos idées, à interagir avec les examinateurs, mais aussi votre maîtrise du vocabulaire, de la grammaire et de la prononciation.

2. Le monologue suivi du DELF B2 : comment réussir son exposé ?

Pendant le **monologue suivi du DELF B2**, vous devez présenter une réflexion claire, structurée et argumentée à partir du document proposé.

Le plus important est d'éviter une succession d'idées sans organisation.

Votre exposé doit suivre une **progression logique**.

Présenter le sujet et la problématique

Vous pouvez commencer par présenter rapidement le document et le thème abordé.

Dans la simulation de la vidéo, le candidat commence par expliquer que son sujet porte sur le vélotaf, c'est-à-dire le fait d'aller au travail à vélo.

Il reformule ensuite la problématique :

On peut se demander si aller au travail à vélo est vraiment une solution d'avenir.

Cette étape est importante, car elle permet de montrer immédiatement au jury que vous avez compris le **problème posé par le document**. Le titre du document peut souvent vous aider à identifier cette problématique.

Annoncer un plan simple

Votre plan doit être facile à suivre.

Dans notre simulation, le candidat annonce clairement les différentes étapes de son exposé :

*Dans la première partie de mon exposé, je vais vous présenter **les avantages** de cette pratique. Puis, dans la deuxième partie, j'évoquerai **les inconvénients** avant de vous donner **mon opinion personnelle** dans la troisième partie.*

Il n'est pas nécessaire de chercher un plan compliqué.

Pour la production orale du DELF B2, un **plan simple et clair** est souvent plus efficace qu'une structure trop ambitieuse difficile à maîtriser.

Développer des arguments et des exemples

Il ne suffit pas d'énumérer des idées.

Chaque **argument** doit être expliqué et, si possible, illustré par un **exemple concret**.

Dans la simulation, le candidat présente par exemple plusieurs avantages du vélo :

- les bénéfices pour la santé ;
- les avantages pour l'environnement ;
- les économies réalisées par rapport à la voiture.

Il développe dans la deuxième partie les limites de cette pratique :

- le manque de sécurité ;
- les problèmes liés à la météo ;
- les longues distances entre le domicile et le lieu de travail.

Il utilise aussi des **exemples personnels**, notamment lorsqu'il explique qu'il lui arrive d'aller au travail à vélo mais qu'il trouve encore cette pratique dangereuse dans certaines situations.

Ce type d'exemple rend l'argumentation plus naturelle et plus convaincante.

Donner clairement son opinion

Le jury doit pouvoir comprendre votre position.

Dans la simulation, le candidat affirme par exemple :

Personnellement, je suis très favorable au développement du vélotaf.

Il nuance ensuite cette opinion en expliquant que le vélo ne peut pas convenir à tout le monde et qu'il faut aussi améliorer les infrastructures.

Cette capacité à **nuancer son point de vue** est particulièrement importante au niveau B2.

Terminer par une véritable conclusion

Votre conclusion doit **répondre clairement à la problématique**.

Dans notre exemple de production orale DELF B2, le candidat rappelle les principaux avantages du vélo, mais souligne aussi la nécessité de développer de meilleures conditions pour les cyclistes et d'utiliser d'autres moyens de transport propres.

La conclusion ne doit donc pas simplement répéter votre introduction : elle doit montrer à quelle réponse votre réflexion vous a conduit.

3. L'exercice en interaction du DELF B2 : comment réussir le débat ?

Après votre exposé commence la deuxième partie de la production orale du DELF B2 : l'**exercice en interaction**. Les examinateurs réagissent à vos idées, vous posent des questions et peuvent volontairement défendre une opinion différente de la vôtre.

L'objectif n'est pas de donner la réponse que le jury souhaite entendre.

Les examinateurs évaluent surtout votre capacité à **écouter, répondre, expliquer, argumenter et nuancer**.

Développer ses réponses

Évitez les réponses trop courtes.

Si l'examineur vous pose une question, essayez de répondre puis d'**expliquer votre idée**.

Dans la simulation ci-dessus, lorsque l'examinatrice demande si le vélo suffit pour être en bonne santé, le candidat ne répond pas seulement « non ».

Il explique qu'il faut également bien manger, dormir correctement et éviter de fumer, avant de montrer en quoi le vélo peut malgré tout contribuer à un mode de vie plus sain.

Une bonne réponse au DELF B2 doit donc généralement contenir :

- une réponse claire ;
- une explication ;
- si possible, un exemple.

Savoir nuancer son opinion

Le jury peut remettre en question vos arguments.

Vous devez être capable de reconnaître qu'un autre point de vue peut également être valable.

Dans la simulation, l'examinatrice rappelle que certains cyclistes ne respectent pas toujours le code de la route.

Le candidat commence par reconnaître ce point :

Oui, c'est vrai, vous avez raison.

Il développe ensuite son propre argument en expliquant que tous les usagers de la route doivent respecter les règles, tout en conservant son idée selon laquelle les automobilistes ont une responsabilité particulière.

Reconnaître une objection ne signifie donc pas abandonner votre opinion.

Au contraire, cela permet souvent de rendre votre argumentation plus nuancée.

Réagir aux objections

L'examineur peut également chercher à vous pousser dans vos retranchements.

Par exemple, dans la simulation, le candidat propose d'installer des douches et des vestiaires dans les entreprises pour encourager les employés à venir à vélo.

L'examinatrice lui répond que cela représente un coût important.

Le candidat adapte alors sa réponse et propose une solution plus réaliste :

Elles peuvent commencer par des choses plus simples, comme par exemple installer un parking sécurisé pour les vélos.

C'est exactement le type de réaction utile au DELF B2 : vous montrez que vous êtes capable de prendre en compte une objection et de **faire évoluer votre réponse**.

Demander une reformulation si nécessaire

Vous n'êtes pas obligé de comprendre immédiatement toutes les questions.

Dans la simulation, lorsque l'examinatrice utilise l'expression « modèles de vertu écologiques », le candidat répond :

Pardon ? Désolé, mais je n'ai pas compris...

L'examinatrice reformule alors sa question. C'est une réaction parfaitement naturelle.

Si vous ne comprenez pas une question le jour de l'examen, mieux vaut demander une reformulation que répondre à côté du sujet.

Ne pas chercher à être d'accord avec l'examineur

Les examinateurs peuvent volontairement contester vos idées pour vérifier votre capacité à poursuivre la discussion.

Dans la simulation, l'examinatrice propose par exemple d'interdire complètement les voitures dans les villes. Le candidat répond qu'il ne faut pas aller aussi loin et explique que certaines personnes ont encore besoin de leur voiture.

Il ne cherche donc pas à être systématiquement d'accord avec l'examinatrice. C'est important : au DELF B2, le jury n'évalue pas votre opinion personnelle.

Il évalue votre capacité à **présenter, justifier et défendre votre point de vue en français**.

Comme vous pouvez le voir, réussir la **production orale du DELF B2** demande avant tout de bien connaître la structure de l'épreuve, d'organiser ses arguments et de savoir réagir naturellement pendant le débat.



Si vous souhaitez préparer efficacement le DELF B2 avec une méthode claire, des examens d'entraînement et des corrigés complets, vous pouvez découvrir notre cours [Obtenir le DELF B2](#).

TRANSCRIPTION

Vous allez passer le DELF B2 et vous vous demandez à quoi ressemble vraiment l'épreuve de production orale. Comment se déroule l'examen ? Que faut-il dire ? Comment présenter son point de vue, organiser ses arguments et répondre aux questions des examinateurs ? Dans cette vidéo, vous allez assister à une simulation complète de la production orale du DELF B2 avec un candidat et un examinateur. Vous allez découvrir toutes les étapes de l'épreuve, depuis la présentation du sujet jusqu'au débat final. Mais avant de commencer la simulation, je vais vous expliquer comment se déroule l'épreuve de production orale du DELF B2. Vous allez voir, ce n'est pas très compliqué, à condition de bien connaître la structure de l'épreuve et surtout, ce que les examinateurs attendent de vous. Allez, c'est parti !

Comment se déroule exactement l'épreuve de production du DELF B2 ? L'épreuve en soi dure 20 minutes maximum. Mais rassurez-vous, vous n'allez pas parler seul pendant 20 minutes. L'épreuve se déroule en deux parties. La première partie est un exposé que l'on appelle officiellement le : monologue suivi. Vous devez présenter et défendre un point de vue argumenté. La deuxième partie est un exercice en interaction avec l'examinateur, un débat avec le jury. Mais reprenons depuis le début et voyons exactement ce qui vous attend le jour de l'examen.

Tout d'abord, quand vous allez rentrer dans la pièce, l'examinateur va vérifier votre identité. Mais bon, ça, ce n'est pas très important. Par contre, vous allez commencer par tirer au sort deux sujets parmi de nombreux sujets. Chacun de ces sujets contient un document déclencheur, un petit texte. Vous allez lire rapidement ces deux sujets et vous allez choisir celui que vous préférez. Une fois votre sujet choisi, vous disposez de 30 minutes de préparation. Alors, que faut-il faire pour optimiser au maximum ces 30 minutes ? Vous allez devoir essayer de dégager le thème du document, en dégager la problématique, c'est-à-dire la question ou le problème soulevé. Mais attention, il ne s'agit pas de faire un résumé du document. Le document n'est qu'un point de départ pour après pouvoir exposer ce sujet et puis parler après avec l'examinateur par rapport à ce sujet. À partir du sujet, vous allez essayer de construire une réflexion personnelle, vos idées par rapport à ce sujet. Et justement, vous allez devoir, après, défendre, expliquer ces idées. Vous allez donc définir vos idées par rapport à ce thème, chercher des arguments, chercher des exemples que vous allez utiliser après lors de la première partie et après dans la deuxième partie, lors du dialogue avec l'examinateur. Vous pouvez bien sûr prendre des notes, donc, notamment, préparer votre plan, vos arguments, etc. Mais attention, vous ne devez absolument pas écrire tout ce que vous allez dire. D'ailleurs, il est fortement déconseillé de trop lire votre document lors de la passation. Sinon, le jury va voir que vous récitez par cœur un texte ou pire encore, que vous lisez le texte.

Une fois ces 30 minutes de préparation terminées, vous allez entrer dans la salle pour commencer la première partie. Vous disposez alors de 5 à 7 minutes pour exposer votre point de vue. Votre exposé doit être clair, construit, argumenté. Et vous pouvez très bien commencer par exposer l'idée du document. Ensuite, je vous conseille d'annoncer la problématique et d'annoncer votre plan. Puis, vous déroulez, vous commencez à expliquer vos idées, vous argumentez, vous donnez des exemples, etc. Et je vous conseille de terminer par une conclusion qui, finalement, répond à la problématique et donne, d'une manière générale, votre point de vue final.

Après cette partie, qui est un monologue, vous allez commencer le dialogue avec l'examinateur. L'examinateur va commencer à vous annoncer qu'il s'agit maintenant de la deuxième partie. Il va réagir à votre première partie et commencer à vous faire réagir, à parler avec vous. Les examinateurs pourront vous demander, par exemple, d'exprimer un petit peu plus profondément certaines idées ou de réagir à un point de vue différent du vôtre, comme si vous discutiez avec une personne qui ne serait pas forcément d'accord sur tous les points de vue. Vous devez alors être capable de montrer que vous pouvez argumenter, expliquer, défendre votre point de vue. Et surtout, ne paniquez pas si les examinateurs ne semblent pas d'accord avec vous. C'est juste un jeu qu'ils jouent. Ne paniquez pas non plus si les examinateurs prennent des notes. Cela n'est pas forcément négatif. Ils doivent prendre des notes. Et surtout, retenez que l'examinateur ne va jamais juger votre opinion, peu importe. Donc, même si ce n'est pas votre réelle opinion, n'hésitez pas à défendre un point de vue, une opinion qui soit facile à défendre, même si ce n'est pas exactement votre opinion. Choisissez le chemin le plus facile. Donc, je vous rappelle que cette production orale est

notée sur 25 points par rapport aux 100 points totaux. Et l'avantage du DELF, c'est que ces différentes parties peuvent se compenser entre elles jusqu'à une certaine limite. Mais surtout, n'oubliez pas. Ne vous focalisez pas trop sur la construction d'une phrase compliquée du point de vue de la grammaire, d'essayer de mettre des expressions extraordinaires. L'examineur va plutôt regarder si votre discours est cohérent, si c'est fluide, si vous arrivez à bien argumenter, la construction de vos phrases, bien sûr, la prononciation et votre intonation. Mais ne paniquez pas si vous avez fait une petite erreur de grammaire. Même si vous vous en rendez compte en parlant.

Je crois que j'ai tout dit. Maintenant, on va commencer avec la simulation comme dans un examen réel. Juste avant, sachez que si vous préparez un examen comme le DELF B2 ou un autre DELF, ou le DALF, ou le TCF, ou le TEF, nous pouvons vous aider à réussir votre examen. Chez Français avec Pierre, ça fait des années que nous préparons de nombreux élèves. Et le taux de réussite est tout simplement incroyable, il s'approche presque du 100%. Et pourtant, nous préparons parfois des élèves qui manquent de temps ou bien qui tout simplement n'ont pas vraiment le niveau adéquat. Mais notre méthode est extrêmement efficace et simple à mettre en place. Et nous sommes tellement sûrs de l'efficacité de notre méthode que si vous ne réussissez pas votre examen, tout simplement, on vous rembourse intégralement. Et le meilleur dans tout ça, c'est peut-être le prix qui est extrêmement avantageux. Si cela vous intéresse, je vous laisse un lien dans la description avec toutes les informations et vous trouverez aussi de nombreux témoignages de nos étudiants. Et maintenant, place à la pratique !

SUJET 3

ALLER AU TRAVAIL À VÉLO, UNE SOLUTION D'AVENIR ?

Le « vélotaf », c'est-à-dire le fait d'aller au travail à vélo, connaît un essor important. En 2025, les cyclistes ont parcouru 885 millions de kilomètres pour leurs trajets domicile-travail, selon une enquête réalisée par l'application Strava. Ce chiffre illustre le développement de cette pratique, qui permet de transformer les déplacements quotidiens en activité physique, sans consacrer de temps supplémentaire au sport. En réduisant l'usage de la voiture, il permet de limiter fortement les émissions de CO₂ et participe à la transition écologique. Côté santé, les bénéfices sont tout aussi nets : intégrer l'activité physique dans les trajets quotidiens aide à lutter contre la sédentarité. Malgré son succès, le vélotaf doit encore relever plusieurs défis : sécurité des pistes cyclables, stationnement adapté et meilleure intermodalité avec les transports publics. L'avenir de cette mobilité douce dépendra de la capacité des villes à construire des infrastructures cohérentes pour accompagner cette croissance rapide.

D'après *lunion.fr*

— Bonjour !

— Bonjour.

— Bienvenue à l'épreuve de production orale du DELF B2. Tout va bien ?

— Oui, ça va, merci.

— Alors, on va pouvoir commencer. Je vous rappelle la consigne : vous devez présenter le problème soulevé par le document que vous avez choisi, puis donner votre opinion sur ce sujet de façon argumentée. Ensuite, après votre exposé, je vous poserai des questions et nous débattrons ensemble. Vous êtes prêt ?

— Oui.

— Alors je vous écoute.

1. Monologue suivi

Introduction

— Alors, j’ai choisi le sujet numéro 3 : “Aller au travail à vélo, une solution d’avenir ?”. Il s’agit d’un article extrait d’un site internet, lunion.fr, qui parle du “vélotaf”. Le vélotaf, c’est le fait d’aller à son travail à vélo. Il y a de plus en plus de gens qui font cela, comme le montre une enquête réalisée par l’application Strava. En effet, on parle dans le texte de 885 millions de kilomètres parcourus pour les trajets domicile-travail. C’est donc un phénomène important, et on peut se demander si aller au travail à vélo est vraiment une solution d’avenir.

Pour répondre à cette question, je vais vous présenter, dans la première partie de mon exposé, les avantages de cette pratique. Puis, dans la deuxième partie, j’évoquerai les inconvénients avant de vous donner mon opinion personnelle dans la troisième partie.

1re partie : les avantages

Tout d’abord, aller au travail à vélo présente plusieurs avantages.

Le premier avantage concerne la santé. Aujourd’hui, beaucoup de personnes passent leurs journées dans un bureau, assises devant un ordinateur. Ce n’est pas bon pour leur santé en général. Elles peuvent avoir des problèmes de dos, des problèmes de poids... C’est pourquoi il est important d’avoir régulièrement une activité physique. Et le “vélotaf” peut être une excellente solution pour cela. En effet, en faisant du vélo pour aller travailler, finalement, on fait du sport deux fois par jour : une fois pour aller au travail et une fois pour revenir !

Ensuite, le vélo est également très intéressant pour l’environnement. C’est un moyen de transport propre, qui ne pollue pas. Si tout le monde prenait un vélo au lieu d’une voiture pour aller au travail, on diminuerait énormément la pollution dans les villes. À l’heure du réchauffement climatique, ça peut vraiment être une solution intéressante.

Enfin, il y a les avantages économiques. Un vélo coûte beaucoup moins cher qu’une voiture ! Et avec le prix de l’essence aujourd’hui, qui n’arrête pas d’augmenter, on peut vraiment faire des économies au quotidien. Et, en plus, un vélo est bien plus facile à garer qu’une voiture. C’est pratique aussi pour éviter les embouteillages et donc gagner du temps.

2e partie : les inconvénients

Cependant, aller travailler à vélo présente aussi des inconvénients.

Tout d’abord, il y a la question de la sécurité. Dans ma ville, par exemple, il n’y a pas assez de pistes cyclables. Les cyclistes doivent partager la route avec les voitures. Cela peut être très dangereux, surtout quand la circulation est importante. On le voit dans les journaux : il y a souvent des cyclistes qui ont des accidents à cause des voitures.

Ensuite, la météo peut aussi être un problème. Faire du vélo au printemps, quand il fait beau, c’est agréable. Mais quand c’est l’hiver, qu’il fait froid ou qu’il pleut, faire plusieurs kilomètres à vélo peut devenir difficile. Et puis c’est la même chose avec la chaleur en été : c’est assez désagréable d’arriver en sueur au bureau.

Enfin, la distance peut également être un inconvénient. Quand on habite en ville, à deux ou trois kilomètres de son lieu de travail, ce n'est pas un problème d'y aller à vélo. Mais si on habite à la campagne par exemple, à vingt ou trente kilomètres de son travail, c'est plus compliqué et plus fatigant. Il faut se lever plus tôt pour partir au travail et faire plus d'efforts.

3e partie : mon opinion

Personnellement, je suis très favorable au développement du vélotaf. Je pense que c'est vraiment une solution d'avenir, à la fois pour la planète et pour la santé des gens.

D'ailleurs, il m'arrive moi-même d'aller au travail à vélo. Mais je ne peux pas le faire tous les jours, car je trouve que c'est encore trop dangereux. L'autre fois, à un rond-point, j'ai failli avoir un accident avec une voiture qui ne m'avait pas vu arriver. Ça m'a vraiment fait peur. Et je sais que je ne suis pas le seul dans ce cas : j'ai beaucoup d'amis qui évitent de faire du vélo en ville car ils ont peur des voitures.

C'est pourquoi il est indispensable que les villes construisent plus de pistes cyclables. J'ai vu sur Internet que certaines grandes villes de France comme Lyon ou Paris avaient développé leur réseau cyclable ces dernières années. C'est une excellente chose. C'est important pour la sécurité de tout le monde. C'est pour cette raison aussi qu'il faut "éduquer" les automobilistes. Je pense qu'il faut qu'ils soient plus prudents et qu'ils respectent davantage les cyclistes.

Enfin, je pense que les entreprises pourraient aussi faire des efforts pour encourager leurs employés à faire du vélo. Par exemple, elles pourraient installer des douches et des vestiaires pour les personnes qui viennent au travail à vélo. J'ai un ami qui adore faire du vélo mais qui évite d'aller au bureau à vélo les jours où il doit rencontrer des clients.

Conclusion

Pour conclure, aller au travail à vélo présente de nombreux avantages pour la santé, l'environnement et même le budget des travailleurs. Le vélotaf est donc selon moi une solution d'avenir. Mais pour qu'il se développe vraiment, les villes et les entreprises doivent créer de meilleures conditions pour les cyclistes. Et, bien sûr, cette solution ne peut pas être la seule : il faut aussi encourager d'autres moyens de transport propres, comme les transports en commun, qui peuvent parfaitement être complémentaires du vélo.

2. Exercice en interaction

— **Merci pour cette présentation. On va passer à la partie débat. Dans votre exposé, vous avez dit qu'il vous arrivait d'aller au travail à vélo. Vous faites ça souvent ?**

— Non, pas très souvent, pour être honnête. Ça dépend du temps, en fait. Quand il fait beau, au printemps notamment, j'utilise mon vélo deux ou trois fois par semaine pour aller au bureau. Mais en hiver, c'est beaucoup plus rare parce qu'il fait froid et en général, quand je pars au travail, il fait encore nuit. Et puis, comme je l'ai dit, je ne me sens pas toujours en sécurité à vélo. Donc, pour le moment, j'utilise beaucoup la voiture encore.

— **Alors justement, vous avez dit qu'il fallait "éduquer" les automobilistes. Vous ne trouvez pas que cette expression est un peu forte ? Les cyclistes aussi ne respectent pas toujours le code de la route...**

— Oui, c'est vrai, vous avez raison. Certains cyclistes passent au feu rouge, d'autres roulent sur les trottoirs... Ça peut être dangereux, pour eux et pour les autres, et notamment pour les piétons. Donc il faudrait que tout le monde apprenne à respecter les règles : les automobilistes, les cyclistes, les trottinettes aussi. Mais je crois que les automobilistes ont une responsabilité particulière : une voiture, c'est quand même plus gros et plus dangereux qu'un vélo. C'est pourquoi il faut que les conducteurs fassent particulièrement attention.

— **Qu'est-ce qu'on peut faire par exemple pour les sensibiliser à ce problème ?**

Je crois qu'il faudrait en parler davantage. À la télévision, par exemple, on pourrait faire des publicités pour expliquer aux automobilistes que la route appartient à tout le monde, qu'il doivent faire attention aux autres. Sur les réseaux sociaux aussi, on peut lancer des messages pour que les gens se respectent plus. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la plupart des cyclistes ont aussi une voiture. Il ne faut pas toujours opposer les automobilistes et les cyclistes.

— Est-ce qu'on pourrait imaginer un permis pour les cyclistes, par exemple ? Un examen, comme le permis voiture, mais pour pouvoir faire du vélo ?

— Non, je crois que c'est exagéré ! En général, on apprend à faire du vélo quand on est enfant, quand on a cinq ou six ans... On ne va pas demander aux enfants de passer un permis de conduire ! Par contre, à l'école, on pourrait apprendre aux enfants comment circuler à vélo en sécurité et leur expliquer les principales règles. Ce serait très utile. Et aussi, on peut rendre le casque obligatoire pour les cyclistes. Comme pour les motos. Je crois que ça, ce serait vraiment bien pour la sécurité. Moi, quand je fais du vélo, je porte toujours un casque.

— D'accord... Alors, vous avez également parlé des bienfaits du "vélotaf" pour la santé. Est-ce que vous pensez vraiment qu'aller au travail à vélo suffit pour être en bonne santé ?

— Non, bien sûr que non. Ce n'est pas suffisant. Pour être en bonne santé, il faut aussi avoir une alimentation équilibrée, bien dormir, éviter de fumer, par exemple. Mais je pense que le vélo peut participer à un mode de vie plus sain. Beaucoup de personnes disent qu'elles n'ont pas le temps de faire du sport. Avec le vélo, on peut profiter du trajet entre la maison et le travail pour faire une activité physique. Donc, ce n'est pas une solution miracle, mais c'est déjà une bonne habitude.

— Mais c'est fatigant aussi, le vélo, non ? Après une longue journée de travail, on a souvent envie de se reposer, on ne veut pas forcément faire dix kilomètres à pédaler...

— Oui, je suis d'accord. Mais je crois qu'avec l'habitude, ce n'est pas si fatigant. Le collègue dont je vous parlais tout à l'heure fait du vélo tous les jours, et il est en grande forme ! C'est une question d'entraînement : plus vous faites du vélo, et moins vous êtes fatigué. Pour mon collègue, dix kilomètres à vélo, ce n'est rien !

— Vous avez dit également que les entreprises devraient installer des douches et des vestiaires. Mais cela représente un coût. Pourquoi une entreprise devrait-elle payer pour quelques employés qui veulent venir à vélo ?

— C'est vrai que c'est un investissement important, surtout pour les petites entreprises. Mais elles peuvent commencer par des choses plus simples, comme par exemple installer un parking sécurisé pour les vélos. Les douches et les vestiaires, c'est plutôt pour les entreprises qui ont les moyens. Mais, à mon avis, d'une façon générale, les entreprises ont intérêt à encourager leurs employés à faire du sport... Le sport, c'est bon pour la santé, et ça vous met de bonne humeur... Et des employés heureux et en bonne santé, c'est parfait pour la productivité !

— Je vois que le vélo n'a que des avantages alors ! Dans ce cas-là, pourquoi ne pas interdire complètement les voitures dans les villes ?

— Je pense qu'il ne faut pas être extrême non plus. Certaines personnes ont vraiment besoin de leur voiture. Je pense, par exemple, aux personnes âgées ou aux personnes handicapées. Et puis, la voiture, c'est quand même pratique, pour faire des courses, pour transporter du matériel... Une interdiction complète me semble impossible. En revanche, on peut essayer de diminuer le nombre de voitures dans certaines zones.

— Mais si on ne limite pas fortement la voiture, les habitudes ne changeront jamais, vous ne croyez pas ? Les gens choisiront toujours la solution la plus confortable.

— Peut-être, oui, mais c'est pour cela qu'il faut rendre les autres solutions plus attractives. Par exemple, si vous avez une piste cyclable sécurisée qui vous permet d'arriver au travail en vingt minutes, alors qu'en voiture vous passez

quarante minutes dans les embouteillages, vous allez peut-être réfléchir différemment... Mais il est toujours préférable, à mon avis, d'encourager plutôt que d'imposer.

— **Oui, mais on revient toujours au même problème. Dans les villes, notamment dans les centres-villes, l'espace est limité. Si on veut construire plus de pistes cyclables, on devra supprimer des places de stationnement et des voies pour les voitures. Est-ce vraiment réaliste ?**

— C'est une question difficile parce qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde. Pendant longtemps, on a organisé les villes autour de la voiture. Aujourd'hui, on peut donner un peu plus de place aux vélos et aux piétons. Évidemment, il faut le faire avec intelligence. Supprimer toutes les places de parking n'est pas la meilleure solution. Il faut trouver un équilibre...

— **Imaginons que vous soyez commerçant et que la mairie supprime des places de stationnement devant votre magasin pour construire une piste cyclable. Vous réagiriez comment ? Vous seriez toujours favorable à cette politique ?**

— Ça dépend ! Si j'ai plus de clients qui viennent à vélo, ça ne me dérangera pas, bien au contraire ! Mais je vous le répète, je ne suis pas contre les voitures... J'ai une voiture moi aussi. Et on peut aussi se déplacer en bus par exemple.

— **Alors justement, pourquoi privilégier le vélo plutôt que les transports en commun ? Pourquoi faudrait-il investir dans des pistes cyclables plutôt que dans la construction de nouvelles lignes de bus, de tramway ou de métro ?**

— Parce que le vélo, c'est mieux pour la santé que le bus ! Non, mais en vrai, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de choisir entre ces différentes solutions. Le mieux, c'est de combiner tous ces moyens de transport. Le bus et le vélo peuvent être complémentaires, par exemple. On peut aller au travail à vélo quand il fait beau, et en bus quand il pleut...

— **C'est pratique, oui ! Mais bon, là on parle surtout des citadins... Cependant, quand on habite à la campagne, à une trentaine de kilomètres de son lieu de travail, ça devient beaucoup plus compliqué de ne pas prendre la voiture...**

— C'est vrai que c'est une limite importante. À la campagne, les distances sont plus longues et les transports en commun moins développés. Dans ce cas, la voiture reste souvent indispensable. Mais on pourrait imaginer des solutions alternatives, en combinant le vélo et le train par exemple. Et il y a aussi le vélo électrique : aujourd'hui, avec un vélo électrique, on peut parcourir de longues distances rapidement et sans fatigue.

— **Alors, justement, parlons-en de ces engins-là... Ce ne sont pas des modèles de vertu écologiques, avec leur batterie au lithium, non ?**

— Pardon ? Désolé, mais je n'ai pas compris...

— **Je veux dire que les vélos électriques polluent beaucoup, notamment avec leurs batteries...**

— Oui, c'est vrai. C'est pourquoi il vaut mieux avoir un vélo classique ! Mais bon, les vélos électriques polluent quand même moins que les voitures. La batterie pose problème au niveau écologique, mais au niveau des gaz à effet de serre, c'est incomparable ! Si tout le monde utilisait des vélos électriques à la place des voitures, l'air serait quand même meilleur.

— **Très bien. Je vous remercie, l'épreuve est terminée.**